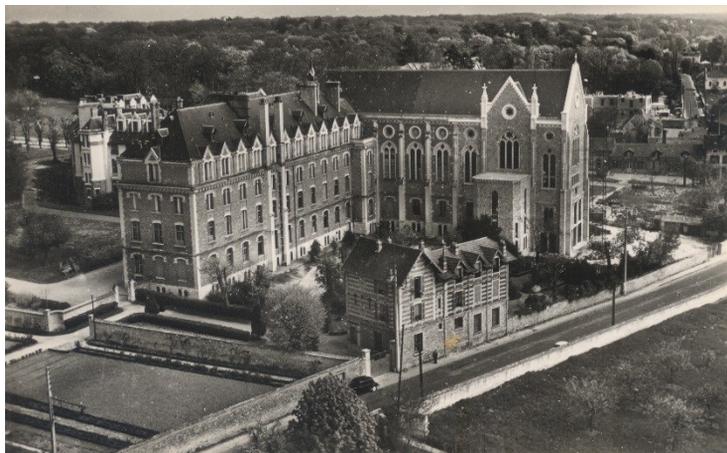


LA FONDATION MINORET

En juin 1810, la propriété est achetée par le général Charles Lefebvre-Desnouettes qui se rallie à l'Empereur dès le début des Cent-jours, ce qui lui vaut d'être élevé à la dignité de Pair de France par Napoléon le 2 juin 1815. Faisant partie des "traîtres" cités dans l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, il est proscrit pour conspiration, doit se cacher, puis partir aux Etats-Unis, où il devient Président de la Vine and Olive Colony, en Alabama. La mère de son épouse, Mme Marie Livinie Benielli épouse Rolier loue, en avril 1816, la propriété au général François-Roch Ledru, baron des Essarts qui a participé à toutes les grandes batailles de Napoléon. Devenu Inspecteur Général de l'Infanterie sous la Restauration et la monarchie de Juillet, il fut mis en retraite en 1832 et fait Pair de France en 1835. Il fut conseiller municipal de Draveil de 1824 à 1840. Il acheta la propriété en juin 1821 et s'y retirera de 1832 à son décès le 23 avril 1844.

Par un arrêté préfectoral de 1839, le Maire de Draveil est autorisé à sceller dans le mur de clôture de sa propriété une auge de pierre de taille pour recevoir les eaux de la source qui sort de cette propriété.

La propriété fut acquise par Louis, Antoine, Eugène Minoret (1816-1891), maire de Draveil du 14 mai 1871 à 1875 mais aussi historien et avocat près de la Cour d'appel de Paris. En 1893, Madame Nollevail, sa fille, donna la propriété à l'œuvre de Villepinte. Cette dernière, vouée à l'accueil des jeunes anémiques menacées par la tuberculose, a été créée par les religieuses de Marie-Auxiliatrice, grâce à la société de secours mutuel La Parisienne annexée à leur maison fondée en 1872 à Paris pour l'hébergement de jeunes travailleuses.



L'œuvre, installée en 1881 à Villepinte, a ouvert à Saint-Germain-en-Laye un second établissement qui, fermé en 1893, est remplacé par le préventorium de Champrosay. Cette donation est rappelée par une plaque fixée au pilier gauche du portail « 1893 – Fondation Minoret – Nollevail ». Le préventorium Minoret est ouvert en 1893 dans une propriété composée d'un château et d'un parc de 13 ha adossé à la forêt de Sénart.

Du 1er janvier 1894 au 1er mai 1895, celui-ci reçoit, dans le château baptisé pavillon Saint-Gabriel, 110 jeunes filles atteintes de chloro-anémie ou en convalescence de maladies graves. En 1896, les combles de l'édifice sont aménagés en dortoir pour accueillir le noviciat de la congrégation. Construit vers 1870 (ainsi que les communs) en bordure de la route de Corbeil, le Chalet Béthanie est resté propriété des donateurs. Les locaux devenant très insuffisants, le préventorium est agrandi à partir de 1898 : une chapelle et un noviciat ou pavillon Saint-Michel (bâtiment de la communauté qui admet aussi les malades) sont construits sous la direction de l'architecte Conchon. En 1904, l'œuvre des Cures rurales qui s'occupe des jeunes filles anémiées de 6 à 16 ans confie ses adhérentes au préventorium ; un bâtiment dit "pavillon de tête" appuyé contre la façade sud de la chapelle est construit pour les recevoir, tandis que des pavillons de cure sont installés dans le parc. Entre 1911 et 1914, le préventorium accueille plus de 550 malades par an. La construction d'un nouveau bâtiment dit pavillon Saint-Raphaël est entreprise en 1932 : la tranche A (pavillon 6) est terminée en 1938, mais les tranches B et C (pavillon 7 sur plan en V) ne sont pas entièrement achevées à cette date.



Le 29 mai 1944, le bombardement de Champrosay détruit une partie de la chapelle, inaugurée le 14 avril 1900, le "pavillon de tête" affecté aux cures rurales ainsi que la galerie de liaison avec le château ; celui-ci, fortement ébranlé, doit être rasé ; 15 autres édifices sont simplement endommagés. Après établissement des devis estimatifs par les architectes C.-A. et J. Gayet et avis favorable de la sous-commission des dommages de guerre le 31 octobre 1947, le dossier de reconstitution fait l'objet d'une inscription au plan de 1948. Le permis de construire est délivré par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme le 7 janvier 1950. Une demande de transfert des dommages de guerre des bâtiments 2 et 3 (galerie de liaison et château) est acceptée en 1950 : ces bâtiments ne sont pas reconstruits et leurs indemnités servent à agrandir les locaux habitables (pavillon de tête) et à achever l'installation d'un solarium ou bâtiment C (dont le gros-œuvre a été exécuté avant-guerre, pavillon 7), complété également par une cure d'air. La direction technique des travaux est assurée par l'architecte Biron qui reconstruit "à l'identique" la partie antérieure de la chapelle. Commencés en 1951, les travaux sont achevés 8 ans plus tard.

Le 15 novembre 1963, la tuberculose ayant beaucoup régressé, le Préventorium Minoret cesse de fonctionner. Le 2 février 1964, il devient Institut médico-pédagogique Marie-Auxiliatrice, destiné à soulager une autre catégorie de souffrance humaine, celle des enfants polyhandicapés en accueillant 120 garçons et filles âgés de 3 à 12 ans souffrant de handicaps physiques et mentaux profonds. C'est Sœur Marie Cyrille de Coccola qui accueille le premier enfant et qui sera directrice durant 20 ans.

Il est à présent entièrement administré par des laïcs.

L'Institut Médico-Educatif Marie-Auxiliatrice a été entièrement reconstruit sur site. Les travaux ont été entamés en 2016 et les enfants et professionnels ont pu investir les lieux en mars 2019. 120 enfants sont accueillis dans des locaux d'une superficie de 8000 m² entièrement réalisés selon les normes Haute Qualité Environnementale.

Le projet de construction a été mené par le groupe immobilier Icade, en association avec le groupe de construction Eiffage et le cabinet d'architectes Jard Brychcy pour un coût total de 17,9 millions d'euros. L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, de la Caisse Nationale de Solidarité par l'Autonomie et le Conseil Régional d'Ile-de-France ont apporté leur soutien financier au projet. L'IME a également bénéficié d'actions de mécénat avec la Fédération française de tennis, le Fonds Saint-Michel, le Comité national de coordination et action handicap (CCAH) et la Fondation Bettencourt Schueller.

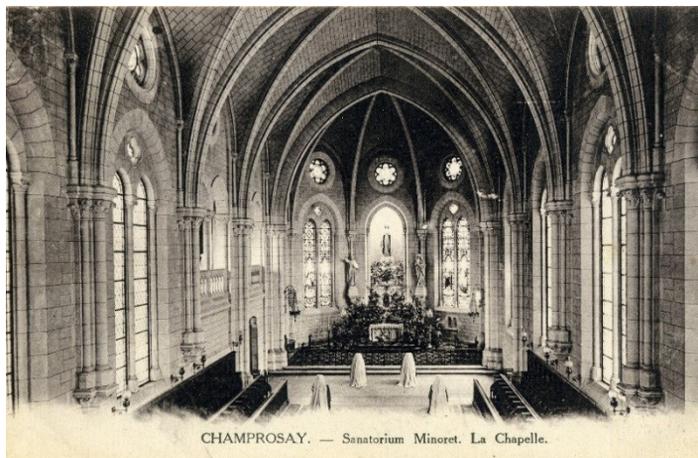
Un partenariat IME/Ville permet un accueil d'enfants porteurs de handicap dans les crèches municipales.



CHAMPROSAY. - Sanatorium Minoret. - Le Sanatorium, vu du Parc



Champrosay. - Sanatorium Minoret - Le Parc



CHAMPROSAY. — Sanatorium Minoret. La Chapelle.



Préventorium de Champrosay
"Le Chalet dit 'Bethanie'"